

SOMALIE

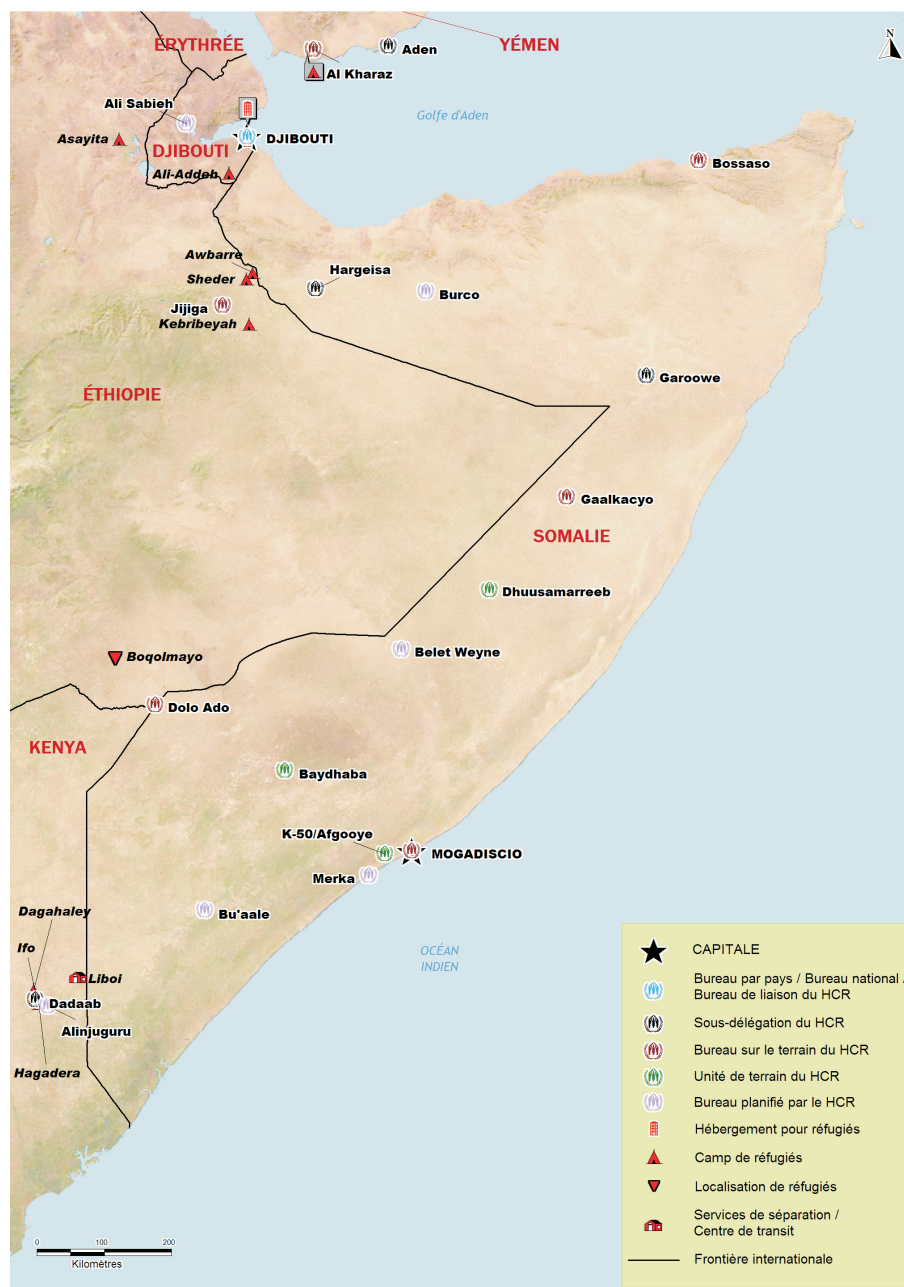
Environnement opérationnel

Contexte

La Somalie est un État en faillite et demeure l'un des endroits les plus dangereux au monde, victime de surcroît d'une crise humanitaire sans précédent. Malgré l'élection d'un membre modéré des Tribunaux islamiques à la présidence en janvier 2009, les combats entre le Gouvernement fédéral de transition (GFT) et les islamistes intégristes des mouvements Al Shabaab et Hizbul Islam se sont poursuivis sans trêve. En mai, les combats se sont intensifiés à Mogadiscio et ont déplacé plus de 270 000 habitants, ce qui a porté à 1,5 million le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Les troubles en Somalie ont également provoqué l'exil de centaines de milliers de Somaliens dans des pays avoisinants et causé des centaines de milliers de morts. La violence et l'insécurité qui règnent au sud et au centre du pays ont considérablement réduit l'espace humanitaire et contraint des institutions des Nations Unies et des ONG à évacuer ou à transférer leur personnel international dans des lieux plus sûrs. Les enlèvements de travailleurs humanitaires, somaliens ou expatriés, suivis de demandes de rançons, sont des obstacles majeurs au bon déroulement des opérations humanitaires en Somalie. L'alternance des cycles de sécheresse et d'inondations a détruit les cultures vivrières et décimé les cheptels ; de plus, la flambée des prix des denrées alimentaires et des combustibles a aggravé la crise, ce qui a entraîné des déplacements de population supplémentaires.

Le « Somaliland » et le « Puntland » semblent relativement calmes et accueillent des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes participant à des mouvements migratoires mixtes. Les réfugiés et les



Chiffres prévisionnels

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANV. 2010		DÉC. 2010 – JANV. 2011		DÉC. 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Pays divers	2 960	2 960	5 060	5 060	7 160	7 160
Demandeurs d'asile	Pays divers	18 600	12 090	22 800	22 800	27 600	27 600
Rapatriés (réfugiés)		1 600	1 600	2 000	2 000	3 000	3 000
Déplacés internes		1 500 000	1 184 060	1 090 930	1 090 930	997 790	997 790
Déplacés de retour		93 140	93 140	93 140	93 140	93 140	93 140
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Pays divers	50 000	10 000	50 000	25 000	50 000	50 000
TOTAL		1 666 300	1 303 850	1 263 920	1 238 920	1 178 680	1 178 680

demandeurs d'asile sont principalement originaires des régions éthiopiennes de l'Ogaden et de l'Oromie. La piraterie s'est développée de manière fulgurante dans les eaux somaliennes, en raison de la paralysie totale des institutions et de l'anarchie dans laquelle le pays a sombré. Les navires qui transportent l'aide humanitaire ont de ce fait été retardés ou détournés et les polices d'assurance ont atteint des prix astronomiques, de sorte qu'il est devenu difficile d'affréter des cargos pour faire parvenir l'aide en Somalie. Les retards pris dans la livraison de l'aide humanitaire ont contribué à l'aggravation de l'état nutritionnel de la population somalienne, déjà durement éprouvée par le conflit et les catastrophes naturelles.

● Besoins

En Somalie, les besoins humanitaires sont énormes et certaines populations déplacées ont été privées d'aide pendant de longues périodes. Les déplacements de population à l'intérieur et à l'extérieur du pays devraient se poursuivre. Bon nombre de déplacés internes s'enfuient dans des secteurs déjà surpeuplés, où ils n'ont pas le droit de posséder des terres. En raison de ces déplacements massifs et constants, l'achat et la livraison d'articles non alimentaires et de matériaux pour abris d'urgence demeureront prioritaires pour le HCR.

Les autorités des régions relativement paisibles du « Puntland » et du

« Somaliland » ont besoin d'aide pour mettre en place des institutions durables, aptes à protéger les droits des réfugiés, des demandeurs d'asile, des rapatriés et des déplacés internes. Les efforts visant à combler ces lacunes seront au centre des interventions du HCR dans ces deux régions. Le manque de moyens d'existence et de possibilités d'autosuffisance pour ces populations est un autre problème qu'il importera de traiter avec efficacité.

Le sud et le centre de la Somalie étant en proie à un conflit incessant, le HCR prévoit de réorienter progressivement ses opérations sur le nord du pays. Le traitement des flux migratoires mixtes figurera également au nombre des priorités en 2010.

| Objectifs principaux |

Environnement de protection favorable

- Accroître les mesures destinées à réduire les flux migratoires mixtes en direction du golfe d'Aden.

Procédures de protection équitables

- Renforcer la protection, notamment la détermination du statut de réfugié et la réinstallation, au « Puntland » et au « Somaliland ».
- Surveiller les atteintes aux droits de l'homme et convaincre les acteurs compétents de promouvoir le respect des principes de protection fondamentaux, au bénéfice des communautés vulnérables, déplacées.

Cibles prioritaires en 2010

- Les autorités du « Somaliland » et du « Puntland » sont formées à la protection des droits des réfugiés, des demandeurs d'asile et des déplacés internes.
- Les articles non alimentaires fournis répondent à 80 pour cent au moins de l'ensemble des besoins des déplacés internes.
- Les réfugiés et les Somaliens rapatriés de pays voisins reçoivent une protection et une assistance multisectorielle.
- Des mesures sont prises pour contribuer à la création de conditions propices à des retours durables au « Somaliland » et au « Puntland ».
- Des interventions de renforcement des moyens d'existence fondées sur la communauté s'adressent à des femmes et à d'autres groupes vulnérables.
- Les demandes d'asile et les dossiers de réinstallation sont traités dans les meilleurs délais.
- Des activités génératrices de revenus, ainsi que des activités de formation professionnelle, d'agriculture et d'élevage, atténuent l'impact de la crise alimentaire et réduisent les mouvements migratoires mixtes.

Besoins et services essentiels

- Améliorer l'environnement opérationnel pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

Une déplacée interne répare des sandales pour nourrir ses enfants.



Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	142
Fonct. internationaux	33
Coll. nationaux	87
JEA	2
VNU	20

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Commission nationale pour les réfugiés
Ministères de l'Intérieur ; de la Sécurité du territoire, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réintégration ; de la Réinstallation, de la Réhabilitation et de la Reconstruction.

ONG :

Agriculture Development Organization
Agrocare and School Aid Organization
Center for Education and Development
Centre d'éducation pour la paix et le développement de Galkayo
Community Based Rehabilitation Services
Conseil danois pour les réfugiés
Conseil norvégien pour les réfugiés
Ijra Organization for Welfare and Development
Horn of Africa Voluntary Youth Committee
Islamic Relief
Puntland Development Research Center
Relief and Development Organization
SAACID
Sahan Research and Development Organization
Save Somali Women and Children
Société somalienne du Croissant-Rouge
Somali Women Concern
Somali Minority Vision in Action and Relief Development Organization
Somali Reunification Women Union

Partenaires opérationnels

Autres :

BCAH
FAO
FNUAP
OMS
ONU-Habitat
PAM
PNUD
UNICEF

- Atténuer l'impact de la crise alimentaire et améliorer la sécurité alimentaire des réfugiés et des déplacés internes.

Autogestion et participation communautaire

- Améliorer la protection et les moyens d'existence communautaires pour aider les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes déplacées.
- Améliorer les conditions de vie des demandeurs d'asile, des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes et favoriser l'accès à des moyens d'existence.

Solutions durables

- Rechercher des solutions durables pour les réfugiés, notamment sous forme d'intégration sur place et de réinstallation.

Stratégie et activités

En 2010, le HCR s'attachera en premier lieu à fournir des matériaux pour abris d'urgence et des articles non alimentaires aux personnes qui relèvent de sa compétence dans les zones d'installation de déplacés internes et dans d'autres sites. Le Haut Commissariat entend protéger et assister les réfugiés, tout en recherchant des possibilités de rapatriement librement consenti, d'intégration sur place et de réinstallation. Les rapatriés bénéficieront d'une aide pour se réintégrer durablement dans leur pays d'origine. Des activités génératrices de revenus et des formations professionnelles aideront les personnes qui relèvent de la compétence du HCR à assurer leur subsistance et à résister à la tentation d'émigrer en mettant leur vie en danger.

○ Contraintes

La Somalie est divisée en trois régions, chacune dotée d'autorités et d'un système administratif spécifiques. Au sud et au centre de la Somalie, les groupes armés ont accompli une progression spectaculaire et contrôlent

désormais une grande partie du territoire ; de ce fait, le Gouvernement fédéral de transition est impuissant dans un grand nombre de secteurs où la communauté humanitaire doit négocier son accès.

La sécurité et l'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR continuent de poser des problèmes extrêmement graves dans les régions du sud et du centre, et notamment à Mogadiscio. Les enlèvements assortis de demandes de rançons représentent des dangers majeurs pour le personnel de l'ONU et limitent ses déplacements.

Organisation et mise en œuvre

○ Coordination

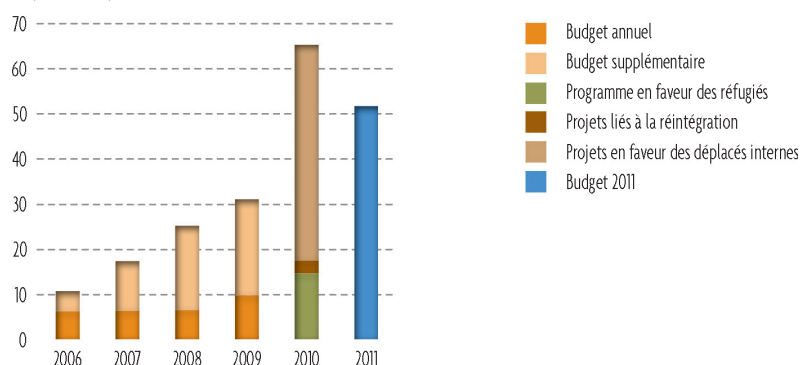
Le HCR renforcera sa collaboration avec tous les intervenants. De concert avec l'Équipe des Nations Unies dans le pays, il consolidera la programmation commune tout en assurant la codirection des modules chargés de la protection et des abris d'urgence dans le dispositif du Comité permanent interorganisations. Ces deux modules sont chargés de tâches cruciales au titre de la stratégie globale mise en œuvre par les Nations Unies pour stabiliser le pays et soutenir le Gouvernement fédéral de transition. Le HCR renforcera sa capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence au sein du module des abris d'urgence.

Informations financières

Le budget en Somalie, y compris au « Puntland » et au « Somaliland » a connu une augmentation destinée à assurer la prise en charge des besoins des déplacés internes. Le budget de l'année 2010 permettra pour la première fois au HCR de répondre vraiment aux besoins des personnes qui relèvent de sa compétence.

Budget pour la Somalie en 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2010 pour la Somalie (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Instruments régionaux et internationaux	85 621	0	0	85 621
Cadre juridique national	401 874	0	612 262	1 014 136
Cadre administratif national	84 621	0	409 994	494 615
Politiques de migrations nationales et régionales	531 368	0	1 195 915	1 727 282
Prévention du déplacement	0	0	955 141	955 141
Prévention de l'apatridie	83 874	0	0	83 874
Coopération avec les partenaires	151 115	0	460 874	611 989
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	131 621	0	209 366	340 987
Accès au territoire	251 115	0	184 994	436 109
Non-refoulement	332 633	0	187 262	519 895
Sous-total	2 053 841	0	4 215 809	6 269 649
Procédures de protection équitables				
Conditions d'accueil	340 989	0	363 091	704 081
Enregistrement et établissement de profils	464 371	0	654 205	1 118 577
Accès aux procédures d'asile	154 106	0	0	154 106
Définitions du réfugié et de l'apatride	150 705	0	0	150 705
Détermination de statut juste et efficace	610 273	0	0	610 273
Regroupement familial	96 970	0	0	96 970
Documents individuels	150 705	0	0	150 705
Documents d'état civil	153 853	0	0	153 853
Sous-total	2 121 974	0	1 017 297	3 139 271
Protection contre la violence et l'exploitation				
Impact sur les communautés hôtes	140 870	0	204 771	345 641
Effets du conflit armé	0	0	236 433	236 433
Application de la loi	119 897	0	0	119 897
Système de gestion de la sécurité communautaire	0	0	400 997	400 997
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	219 424	0	992 333	1 211 757
Protection des enfants	66 644	0	871 424	938 068
Détention non arbitraire	0	0	217 503	217 503
Accès aux solutions juridiques	134 391	0	507 183	641 574
Sous-total	681 226	0	3 430 644	4 111 870
Besoins élémentaires et services essentiels				
Abris et autres infrastructures	3 554 104	429 919	20 980 034	24 964 057
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 284 488	144 722	5 719 425	7 148 636
Soins de santé primaire	554 610	0	0	554 610
VIH et sida	160 610	0	425 183	585 793
Éducation	636 610	0	0	636 610
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	309 790	0	0	309 790
Sous-total	6 500 210	574 641	27 124 643	34 199 494

Conséquences d'un déficit de financement compris entre 20 et 40 pour cent

- Le HCR ne pourra pas déterminer le statut de tous les demandeurs d'asile.
- Les activités de renforcement des capacités des autorités régionales et nationales seront pas toutes menées.
- Plus de 30 pour cent des déplacés internes ne recevront pas d'abris d'urgence et d'articles non alimentaires.
- Les programmes de renforcement de l'autosuffisance et des moyens d'existence n'auront qu'un impact marginal.
- Le programme de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste ne sera pas totalement mis en œuvre.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Autogestion et participation communautaires				
Évaluation participative et mobilisation communautaire	109 294	164 722	356 069	630 084
Autogestion de la communauté et représentation équitable	100 993	0	244 385	345 378
Autosuffisance et moyens d'existence	708 788	515 018	2 312 380	3 536 186
Sous-total	919 074	679 740	2 912 834	4 511 648
Solutions durables				
Retour volontaire	0	389 443	0	389 443
Réinstallation	658 305	0	0	658 305
Sous-total	658 305	389 443	0	1 047 749
Logistique et appui aux opérations				
Chaîne d'approvisionnement et logistique	571 338	257 881	3 591 695	4 420 914
Gestion de programme, coordination et appui	1 124 188	923 318	5 718 390	7 765 896
Sous-total	1 695 527	1 181 199	9 310 085	12 186 810
Total	14 630 158	2 825 023	48 011 310	65 466 491

Budget 2011	51 690 400
--------------------	-------------------

Budget 2009 révisé	
Budget annuel	9 732 853
Budget supplémentaire	21 339 682
TOTAL	31 072 535